



Mise en œuvre des services complémentaires

Politique

Fondements : Loi sur l'Instruction Publique (L.I.P.) article 88.
Régime pédagogique, article 4.

Principes généraux :

- Intervenir selon le modèle « *réponse à l'intervention* » (RÀI)
- Intervenir avec des intentions précises.
- Une priorité est donnée aux activités de prévention.
- Intervenir tôt dans le parcours scolaire de l'élève qui présente des difficultés.
- Intervenir, le plus souvent, avec des méthodes reconnues comme efficace.
- Intervenir en lien avec le **plan de prévention** établi et selon le **modèle en palier**.

Principes spécifiques (orthopédagogie) :

- Dépister, à priori, afin de réduire au maximum le nombre d'élèves pouvant avoir des difficultés selon les piliers identifiés.
- Intervenir, en priorité, sur des piliers identifiés et reconnus comme étant un enjeu dans le développement des compétences de l'élève.
 - Piliers identifiés :
 - Le développement de la conscience phonologique
 - Le développement des stratégies de compréhension de lecture
 - L'enrichissement du vocabulaire
- Intervenir intensivement (3 à 5 fois par semaine).

Principes spécifiques (orthophonie) :

- Intervenir, en priorité sur les élèves de maternelle.
 - Piliers identifiés (*afin de réduire l'impact sur les apprentissages*)
 - La rééducation des sons du langage oral (prononciation).
 - La rééducation des structures de la phrase du langage oral.
 - L'acquisition de stratégies d'encodage et d'accès au lexique (vocabulaire).
 - La rééducation sur le plan de la compréhension.
 - Intervenir intensivement
 - 1 fois par semaine avec orthophoniste, enfant et son parent à l'école
 - Réinvestissement à la maison (3 à 4 fois ou plus par semaine) et en classe (le plus souvent possible).

Principes spécifiques (psychoéducation) :

- Intervenir, en priorité, sur la prévention de l'apparition des difficultés comportementales et sociales de l'élève par :
 - Une disponibilité sur le terrain
 - Un soutien à l'environnement d'un élève en conseillant et en outillant les différents intervenants qui gravitent autour de lui
 - Des activités préventives animées en classe sur le respect, l'intimidation, la gestion des émotions, etc.
 - L'établissement d'un lien significatif avec l'élève et ses intervenants en valorisant, en inspirant confiance et en donnant espoir à un élève qu'un changement positif est possible
 - Une démonstration d'empathie pour mieux comprendre la réalité, y apposer des mots et mobiliser l'entourage
 - La collaboration à la recherche de solutions